



# INSCRIPTIONS *administratives en ligne*

[https://allsh.univ-amu.fr/scolarite\\_dispositifs-inscription](https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_dispositifs-inscription)

## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES des NÉO-BACHELIERS en 1<sup>ère</sup> ANNÉE de LICENCE :

Par Parcoursup, du 08 juillet 2020 à 14 heures au 24 juillet 2020 à 12 heures,  
puis à compter du 20 août 2020 à 14 heures jusqu'au 9 septembre 2020.

Pour les formations proposées sur la plateforme Parcoursup,  
les dates limites d'inscription administrative sont fixées :

- Au 17 juillet 2020 à 12 heures pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 19 mai 2020 et le 12 juillet 2020 inclus.
- Au 27 août 2020 à 12 heures pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 13 juillet 2020 et le 23 août 2020 inclus.
- Pour les propositions d'admission acceptées à partir du 24 août 2020, l'inscription administrative doit être réalisée dans les plus brefs délais après l'acceptation.
- Pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente », les inscriptions administratives sont ouvertes du 20 août 2020 au 27 août 2020 à 12 heures.

Les étudiants effectuant une Inscription Administrative (IA) dans le cadre de la période complémentaire de Parcoursup devront procéder à leur inscription en présentiel si la réponse donnée par la composante dans laquelle ils souhaitent s'inscrire est postérieure au 09 septembre 2020.

Fin de la période complémentaire Parcoursup : 13/09/2020 inclus.

## RÉINSCRIPTIONS en 1<sup>ère</sup> ANNÉE :

du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 24 juillet 2020 à 12 heures,  
puis à compter du 20 août 2020  
jusqu'au 09 septembre 2020.

## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (primo-entrants et réinscriptions) en LICENCE 2 et 3, LICENCE PROFESSIONNELLE, DEUST :

du 1<sup>er</sup> juillet 2020 à 14 heures au 24 juillet 2020 à 12 heures,  
puis à compter du 20 août 2020 à 14 heures jusqu'au 11 septembre 2020.

## MASTER 1 ET MASTER 2 :

du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 22 juillet 2020.

## DOCTORAT :

du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 24 juillet 2020 à 12 heures,  
puis à compter du 20 août 2020 à 14 heures au 30 novembre 2020.

